

LES FONCTIONS MODERNES DU SOUK MAROCAIN

Diane Skelly Ponasik⁽¹⁾

FONCTIONS TRADITIONNELLES DU SOUK ⁽²⁾

Comme nous le montre Fogg dans plusieurs articles ⁽³⁾, le souk traditionnel avait toujours lieu dans un endroit qu'aucun groupe tribal ne réclamait. Cet endroit était quelquefois l'emplacement d'un marabout, ou était une terre vacante sans intérêt pour l'agriculture. Le choix d'un tel endroit pour le souk, était nécessaire pour faciliter le rassemblement de quelques fractions voisines sur un terrain neutre où elles pouvaient oublier leurs querelles au sujet de l'eau, des droits de pâturage, taire leurs vendettas assez longtemps pour pouvoir en général s'entretenir des affaires de la tribu, faire arbitrer leurs désaccords, et former diverses associations ⁽⁴⁾. Pour bien faciliter cette réunion, il y avait une trêve dite trêve de souk. Dans les cas où le souk était situé près d'un marabout, c'était la sainteté du lieu même qui cimentait cette paix ; dans d'autres cas un notable de la tribu en était le garant. Cependant, comme nous le montre Silverman ⁽⁵⁾ la véritable trêve était surtout un phénomène issu des gens eux-mêmes, conscients du besoin qu'ils avaient d'un tel lieu de réunion.

En dehors de cette fonction politique reconnue par la population elle-même, Silverman démontre que les souks traditionnels hebdoma-

(1) Diane Ponasik détient le M.A. en anthropologie sociale de l'Université de Michigan à Ann Arbor. Elle fait des recherches au Maroc sur l'influence des villes sur les souks ruraux. Ses recherches serviront comme base à la thèse de Ph. D. en anthropologie sociale, à Suny, Binghamton, New York.

(2) Bibliographie : BENNET, 1957 ; FOGG, 1940, 1935, 1939, 1941, 1942, 1932 ; SILVERMAN, 1959 ; MIKESELL, 1958 ; TROIN, 1963, 1965a, 1965b, 1968a, 1968b. Pour les références complètes, voir la bibliographie à la fin de cette étude.

(3) *op. cit.*

(4) BENET, *op. cit.* 1957

(5) SILVERMAN, *op. cit.* 1959 : 34.

daires jouèrent un rôle important dans l'administration du pays. La nature cyclique des souks était un moyen de cantonner la population en petits groupements pour pouvoir faciliter la solution de leurs problèmes au niveau local et aussi de les empêcher d'évoluer vers des controverses extra-régionales. Cette dernière fonction politique des souks n'était pas forcément ressentie par la population. Elle était en réalité un instrument assez important dans un état traditionnel où l'autorité centrale était dépourvue d'assez de moyens militaires pour réprimer les soulèvements populaires. En tenant compte de l'inexistence des routes avant le 20ème siècle et étant donné l'instabilité générale du pays à l'époque, on peut constater que les souks ont joué des rôles politiques importants, au niveau local, comme moyen de réaffirmer la solidarité de la tribu, et, au niveau central, comme moyen de contrôle. En encourageant un esprit régionaliste, ce cantonnement, tout en étant désavantageux du point de vue de la formation du sentiment national, était dans cet ordre social logique et pratique.

Le rôle économique des souks traditionnels est plus difficile à évaluer parce que la population rurale vivait pendant cette période en une économie d'auto-subsistance. L'étude de Lesne ⁽⁶⁾ sur les Zemmour montre que la famille :

« constituait la caisse d'épargne dans laquelle on puisait avec ré-pugnance pour acheter des armes ou des chevaux. Entreprise agricole, la tente procurait, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un associé vivant par elle et avec elle, le blé ou l'orge nécessaire à la nourriture. La tente était aussi atelier : les femmes filaient la laine des moutons et le poil des chèvres, elles tissaient les couvertures et les flejs de la tente, fabriquaient des tapis, des nattes, des étoffes... des objets de vannerie avec des joncs ou de l'alfa ».

Bien que leur importance économique fût secondaire, les souks ont joué le rôle de distributeurs en recueillant les denrées en surplus pour les vendre au-delà des frontières naturelles. On peut dire que ce sont les souks qui ont rendu possibles les deux modes de vie traditionnels — l'élevage et l'agriculture — en facilitant l'échange des denrées vitales.

De plus, il faut noter que le cloisonnement des régions et le manque des routes mentionnés ci-dessus étaient logiques dans une économie d'auto-subsistance. Ces deux données ont fait que très peu de

(6) LESNE, 1958 : 348.

marchandises importées ou non-essentiels sont entrées dans le souk rural et, en outre, que le nombre des marchands non-locaux était très limité. Ceci contribuait à l'équilibre économique de la campagne, en n'augmentant pas les besoins d'une population qui n'avait que des moyens très limités de gagner de l'argent et en assurant que l'argent gagné des souks y serait dépensé.

Finalement, il faut mentionner la fonction sociale des souks ruraux traditionnels. Pour une population dispersée, vivant pour la plupart sous la tente, c'est aux souks seulement qu'on pouvait rencontrer les autres gens de la fraction, aux souks et aux *moussems* (une foire religieuse) qu'on apprenait les nouvelles avant l'apparition de la radio ; c'était aux souks que la plupart des fiançailles étaient arrangées, qu'on présentait les condoléances aux veufs ou les félicitations pour les baptêmes. C'est aux souks surtout qu'on trouvait bien sûr le *qadi* (le juge) ou l'*adoul* (notaire) pour officialiser les répartitions de la terre, les nouvelles associations, etc... Outre ces activités, le souk fournissait aux paysans d'autrefois un de leurs rares moyens de divertissement, et cette valeur psychologique ne peut pas être négligée.

En résumé, les souks traditionnels ont joué un rôle très important au Maroc d'avant le Protectorat. Politiquement, ils faisaient partie de cette pratique de la ségmentation décrite par Waterbury et Vinogradov ⁽⁷⁾ et qui partageait le pays en petits cercles soukiers hebdomadaires presque indépendants les uns des autres. Cette politique a empêché la fusion de groupements trop puissants. Économiquement on peut même constater qu'ils apportaient une sorte de protection aux populations qui vivaient sur l'élevage et l'agriculture en leur assurant les moyens d'échanger leurs denrées en surplus puisqu'en même temps ils maintenaient l'équilibre précaire d'une économie d'auto-subsistance par la réglementation de la quantité des denrées non essentielles vendues sur les souks. En soulignant aussi le rôle social important des souks pour une population dispersée et sans moyens modernes de communication, on peut facilement voir que les souks traditionnels fonctionnaient d'une manière très rationnelle en assurant le maintien du système équilibré qui existait au Maroc d'autrefois.

CHANGEMENTS DANS LES FONCTIONS DES SOUKS

Tout ce qui précède est une description assez exacte des souks ruraux marocains jusqu'à la dernière moitié du 19ème siècle. A par-

(7) WATERBURY et VINOGRADOV, 1971, cf. bibl.

tir de cette période, il y eut beaucoup de changements dans l'économie marocaine, qui peuvent être imputés à deux facteurs : l'introduction de marchandises européennes à l'intérieur du pays et l'établissement du Protectorat. Dans la partie suivante, je vais traiter brièvement de ces deux facteurs pour cerner les changements qu'ils ont apportés dans la situation économique du Maroc.

Bien avant 1850, le Maroc importait des denrées d'origine européenne ; la longue histoire du commerce marocain avec l'Europe est bien connue. Mais le Maroc fut toujours conscient des dangers que constitue la libre introduction de ces marchandises à l'intérieur du pays. Il en limitait strictement la quantité importée en imposant des taxes douanières très élevées. Pourtant, l'Europe à cette époque était en voie de développement industriel et cherchait de nouveaux marchés pour écouler ses marchandises manufacturées et pour obtenir des matières premières ⁽⁸⁾. Jusqu'aux années 1840, le Maroc était en mesure de limiter ce commerce, mais après la défaite d'Isly, en 1844, l'état fut obligé d'accepter de nouveaux accords avec l'Angleterre, l'Espagne et la France (en 1856 et 1861) qui l'ont contraint à diminuer ses taxes douanières et à ne pas limiter la quantité des denrées européennes qui pouvaient entrer dans le pays. Miège ⁽⁹⁾ écrit que ce traité : « ouvrait une ère nouvelle dans l'histoire commerciale du pays et notamment pour le négoce du thé qui n'était plus grevé que d'un droit d'environ 1 F. 20 par kilogramme pour les qualités moyennes ».

Il a fallu une vingtaine d'années pour que l'usage du thé se répande partout dans le pays, mais Miège ⁽¹⁰⁾ estime qu'entre 1884 et 1886 son usage était déjà généralisé au Maroc. En même temps, d'autres marchandises, comme le sucre, les tissus de Manchester, les bougies sont apparues dans les souks. A la même époque (1856-1961), l'exportation des céréales et des laines marocaines a commencé ⁽¹¹⁾. Ces deux éléments, l'exportation des produits locaux et l'introduction au Maroc de denrées importées ont vraiment renversé la structure économique de la campagne en y créant une économie monétaire et en faisant dépendre les paysans de produits qu'ils ne pouvaient fabriquer eux-mêmes. Il y eut beaucoup de conséquences

(8) Voir Ponasik à paraître pour une étude plus détaillée.

(9) MIEGE, 1956b : 348.

(10) MIEGE, *ibid.*

(11) MIEGE 1953.

à ces événements : l'accroissement des colporteurs et épiciers détaillants, décrites par Le Cœur ⁽¹²⁾ :

✧ « *Achetant leur produit à crédit chez les commerçants de plus large assiette, ils revendent eux-mêmes le plus souvent à crédit mais en minuscules quantités. Ils furent d'extraordinaires agents de diffusion des habitudes alimentaires nouvelles* ».

A part leur rôle de porteurs de nouvelles mœurs, ces détaillants ont instauré une forme de système capitaliste, non seulement en habituant les paysans aux denrées qu'il fallait acheter, mais en plus, en les endettant par l'offre du crédit. Une autre ramification significative était le commencement d'une liaison entre villes et campagnes, représentée par les *souakka-s* (commerçants qui vendent aux souks), qui, en plus, ont servi de moyen de détourner les revenus campagnards vers les villes ou bien vers l'étranger. L'installation à la campagne d'une économie monétaire était un changement grave parce que ce passage, avec la dépendance qui l'accompagne, signifie que les besoins d'argent augmentent tandis que les moyens de gagner de l'argent restent toujours les mêmes. Dans certains cas, les moyens ont même diminué comme je l'ai mentionné ci-dessus. Cet état de choses a mené non seulement à la disparition progressive de l'auto-subsistance (élément vital pour le paysan traditionnel), mais souvent il pouvait mener à la vente de la terre à cause de l'endettement. Miège ⁽¹³⁾ signalait ce fait :

« *Déjà (1867), se font sentir les premières évolutions provoquées par l'ouverture du pays au négoce européen. On pressent derrière le jeu varié des prix, les ruptures régionales, de même que se devine l'action du capitalisme urbain, la tendance à la concentration de la propriété* ⁽¹⁴⁾ ».

Un autre résultat de l'introduction des importations à l'intérieur du pays fut que la vente des marchandises artisanales aussi bien que quelques cultures (par exemple : le riz ⁽¹⁵⁾) étaient gravement concurrencées. Les campagnards n'avaient pas les moyens d'entrer en compétition avec les bas prix européens.

(12) Cité par Miège, 1956a : 398.

(13) MIEGE, *op. cit.* 1956b : 248.

(14) Souligné par nous.

(15) Voir Miège, *ibid.*

Donc, il est évident que l'entrée des denrées importées dans les souks pendant la dernière moitié du 19^{ème} siècle a été le premier facteur qui a rompu l'équilibre économique traditionnel du Maroc, en introduisant l'économie monétaire et en même temps commençant à détourner l'argent des campagnes vers les villes.

Il est certain que ce passage à une économie monétaire, avec ses effets annexes, était un facteur principal qui a abouti à l'établissement du protectorat au commencement du 20^{ème} siècle. C'est la politique du protectorat même qui a apporté par la suite d'autres changements dans les fonctions des souks. Peu après leur installation au Maroc, les Français ont fixé leur attention sur les souks comme moyen efficace de contrôler la population. Ce choix était naturel, étant donné que la plupart des campagnards vivaient dispersés sous la tente et ne se réunissaient régulièrement qu'aux souks. Donc, les souks ont attiré l'attention des fonctionnaires du protectorat comme lieux où l'on peut facilement collecter les taxes, dénombrer la population, enregistrer et régler les titres de propriété, et en général administrer la population.

Pour s'assurer que les gens viennent aux souks et pour en faciliter le contrôle, l'administration a beaucoup amélioré les souks ; elle les a entourés de murs, a bâti des échoppes permanentes, a fait construire des abattoirs et des marchés pour y vendre les céréales. Plus important peut-être, le Protectorat a fait des souks, des embryons de villes (comme nous le montre Troin ⁽¹⁶⁾, en établissant autour du souk le bureau du caïd, le dispensaire, une petite école primaire et d'autres bâtiments représentant une vie urbaine et administrative. Toute cette infrastructure a nécessité un encadrement citadin qui s'est installé dans ce petit centre, parce que ce n'était qu'ici qu'on pouvait se procurer des denrées alimentaires, au moins une fois par semaine. Le souk est devenu un petit village d'approvisionnement et avec la venue des colons-étrangers, un axe routier a été créé, liant ces souks-villages, l'un à l'autre, et finalement aux grandes villes. Néanmoins, Troin ⁽¹⁷⁾ nous fait remarquer que tout ce développement ne peut pas être attribué uniquement à l'existence du souk :

« Mais le souk qui a provoqué la fixation n'est pas le seul élément responsable de l'essor de l'agglomération. Il l'a favorisé, il a été le catalyseur permettant l'implantation commerciale.

(16) TROIN, 1965b.

(17) TROIN, *ibid* : 114.

En effet, très souvent on constate que l'existence d'un secteur voisin de colonisation, d'une usine de crin végétal, d'un dépôt de liège, d'un centre de mise en valeur agricole, d'un noyau administratif, en un mot d'une source d'emploi et donc de revenu, a décidé du développement commercial ».

Quelles étaient les influences de ce développement sur les souks eux-mêmes ? Premièrement, l'intensification des tendances apparues avec l'introduction des denrées européennes à l'intérieur : à savoir, la construction des routes qui a augmenté l'écoulement des marchandises vers le souk (sans mentionner le rôle de la pacification du pays) et grandement facilité l'accès à l'intérieur aux citadins et aux étrangers. En même temps la mobilité des paysans a grandi. Ces développements n'ont pas seulement aggravé la dépendance de la paysannerie envers une économie monétaire et l'affaiblissement de ses propres ressources mais, ils ont, en même temps, apporté de nouvelles idées et habitudes à des gens accoutumés à vivre depuis longtemps dans un semi-isolement. C'est vraiment une image assez saisissante que donnent les premiers résultats d'une telle rencontre.

En deuxième lieu, le développement des souks et des petits centres ruraux a conduit certains des campagnards à abandonner leur vie d'auto-subsistance (abandon provoqué, au moins dans certains cas, par la perte de leurs terres et l'endettement mentionnés ci-dessus), et à essayer de gagner leur vie au village, soit en ouvrant une petite échoppe permanente pour vendre aux administrateurs et aux étrangers, soit en offrant leurs services à une ferme coloniale. Ces situations, qui n'étaient pas tout à fait rares ont contribué avant longtemps au développement de deux nouvelles classes rurales : un prolétariat et une classe commerciale.

Ce bref résumé montre que ces deux facteurs : l'introduction des denrées manufacturées européennes dans le marché intérieur et l'établissement du Protectorat ont bien bouleversé l'économie traditionnelle du Maroc. L'ouverture de l'intérieur du pays aux importations européennes a été le début du passage de la campagne à une économie monétaire et la politique du protectorat, en facilitant l'entrée des citadins et étrangers au souk, a mis fin à l'isolement et au régionalisme des campagnards. En même temps ces deux éléments ont tout à fait changé les fonctions classiques des souks ruraux.

Dans la première partie de cette étude, j'ai décrit les fonctions des souks traditionnels. Maintenant, en tenant compte de ces changements dans la structure économique marocaine, il reste à voir comment les souks se sont adaptés aux besoins nouveaux de la popula-

tion rurale et quelles sont les fonctions qu'ils jouent pour équilibrer la vie campagnarde.

LES FONCTIONS ACTUELLES DES SOUKS RURAUX

Politiquement, les souks traditionnels accomplissaient deux fonctions principales : ils assuraient la solidarité des groupements tribaux en leur garantissant un lieu sûr de réunion et ils facilitaient le contrôle du *makhzen* par la limitation effective des problèmes ou des soulèvements à un nombre assez réduit pour être contenu par les forces militaires.

Maintenant ces deux fonctions ne sont plus encore valables. Premièrement, à part quelques régions très isolées, la solidarité tribale ne reste pas un facteur fondamental du point de vue de la défense contre les groupements voisins. Il y a une autorité centrale qui garantit la paix. En plus, bien que la plupart des souks restent principalement un lieu de réunion pour des groupements ethniques, leurs administrateurs eux-mêmes ne sont pas de la région, mais sont en majorité des étrangers à celle-ci, nommés par le gouvernement central. De plus, pour régler les affaires, on ne va plus au souk, mais au bureau du Caïd, qui se trouve peut-être près du souk, peut-être à quelque distance. Même pour régler des choses assez importantes aujourd'hui, on va assez loin, au centre du cercle. Bien entendu, il y a encore beaucoup d'affaires personnelles qui sont réglées au souk, mais celles-ci se trouvent principalement dans la catégorie des ententes entre gens qui n'ont pas besoin de l'arbitrage officiel. On peut constater que, du point de vue politique, le souk ne représente plus un endroit d'arbitrage issu des gens eux-mêmes, une dimension intégrale de leurs tribus, mais, en fait, le souk maintenant est devenu aux yeux des campagnards une partie de l'autorité centrale. C'est au souk que les impôts sont levés, que les chiffres des recensements sont collectés, et où les *mokhaznis* cherchent les gens ayant des problèmes à régler avec les autorités.

Evidemment, avec l'implantation d'une administration impersonnelle aux souks, les trêves d'autrefois n'existent plus dans la campagne. La sécurité est maintenue actuellement par les *mokhaznis* et d'autres agents de l'administration. L'ordre public est devenu une force impersonnelle, ce qui est toujours le cas avec la modernisation. Pourtant, on remarque aujourd'hui, particulièrement dans les grands souks, qu'il existe des voleurs, des tricheurs et des mendiants en grand nombre. Ceci est le revers de ce caractère impersonnel, et vient sans doute du fait que les souks d'aujourd'hui attirent parfois des gens déracinés et sans travail. Comme ils ne sont pas de la ré-

gion, ils ne peuvent pas être contrôlés par leurs voisins et leurs familles ; les contraintes sociales ne comptent alors pas.

Les souks ruraux ont perdu la majeure partie de leur fonction de maintien de la solidarité de la tribu. L'autre fonction politique, de diviser le pays et de régionaliser les problèmes, s'est vue dépassée avec la pacification du pays et l'affermissement du pouvoir central. Au contraire, on peut dire qu'actuellement la fonction politique des souks est plutôt de relier ces régions aux villes. Maintenant que la plupart des souks se trouvent sur les axes routiers ou au moins sur des routes secondaires, ils attirent beaucoup de gens qui sont étrangers au souk, et comme *souakka-s*, qui viennent des grandes villes avoisinantes, ou comme acheteurs venus d'autres régions (soit, dans certains cas des touristes, soit, pour la plupart, des salariés à la recherche de meilleurs prix). Tous ces voyageurs apportent des nouvelles des autres régions et mettent les campagnards en contact avec toute la nation. Plutôt que facteur isolationniste, on peut dire que le souk d'aujourd'hui est devenu un grand centre de communication où aboutissent les informations nationales, liant la campagne plus étroitement aux villes. Aux souks on entend toujours des discussions sur la hausse des prix, sur les moissons réussies des autres régions, des possibilités d'emploi dans la médina, et d'autres conversations de ce genre.

✧ La fonction sociale des souks reste aussi importante qu'elle l'a été de tous temps. Pour les campagnards, le souk hebdomadaire est toujours l'événement le plus important de la semaine. C'est au souk que les amis se rencontrent et où on voit les autres membres de la famille. On voit même des gens assez fatigués au souk, et quand on leur demande pourquoi ils sont venus, ils répondent : « mais, c'est la journée du souk ! » cette réponse typique résume les sentiments des campagnards qui ne peuvent pas imaginer se passer de la visite hebdomadaire au souk.

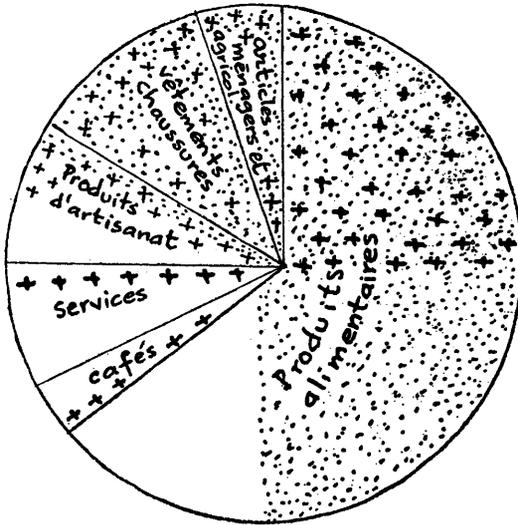
La fonction économique traditionnelle du souk était de maintenir les modes de vie de l'éleveur et du paysan en leur assurant un moyen d'échanger leur surplus. Comme je l'ai mentionné dans la première partie de cette étude, le souk a servi à assurer l'équilibre économique de la campagne en limitant la quantité des marchandises non-essentiels qui pouvaient entrer dans le souk et en assurant que la plus grande partie de l'argent gagné au souk était dépensée dans la région. Aux souks traditionnels, le moyen d'échange était vraiment une sorte de troc, bien qu'on utilisait aussi de l'argent : c'était essentiellement échanger un produit dont le propriétaire n'a aucun besoin pour quel-

que chose de nécessaire. Il n'y avait que peu d'intermédiaires et les denrées échangées étaient surtout des produits régionaux.

Devant ces données, l'examen des souks ruraux d'aujourd'hui, frappe immédiatement par le grand changement de leur fonction économique. Pour faire l'analyse économique je vais utiliser des données tirées de mes recherches (commencées en janvier 1973 et encore en cours) faites sur deux souks que je désignerai Souk A et Souk B. Souk A est un petit souk d'une Commune Rurale desservant une population de 15.000 habitants. Ce souk est situé à environ 70 kilomètres de Rabat, dans les Zaers, et n'est desservi actuellement que par une piste, depuis décembre 1973, quand le pont près de l'Oued Akreuche a été détruit. La population est constituée pour la plupart de fellahs et d'éleveurs, et il n'existe ici qu'un centre administratif. Souk B est situé au centre d'un cercle, dans une petite ville de la Chaouia, à environ 70 kilomètres de Rabat et de Casablanca. Etant au centre du Cercle, le souk dessert une population de 131.000 habitants, dont les 4/5ème sont agriculteurs et éleveurs, et le 1/5ème est urbain ⁽¹⁸⁾. Le fait le plus évident aux souks est le nombre important des marchandises non-locales en vente.

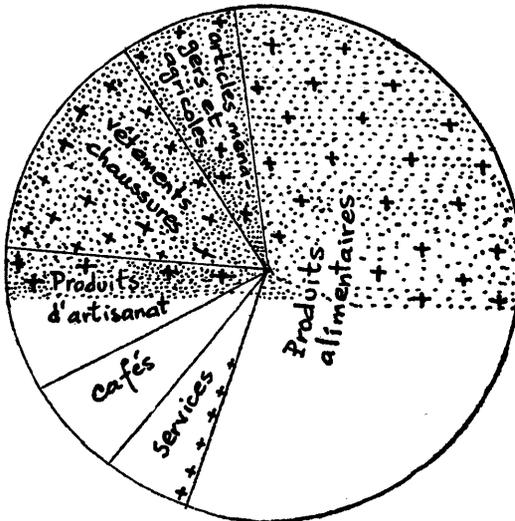
On voit partout des tissus, des matières plastiques, des détergents, même des bidons usés et de la friperie — une grande partie des denrées vendues aux souks vient des villes. La figure 1 donne des pourcentages de denrées et de vendeurs venant des villes pour les deux souks qui ont été recensés en été 1973. A souk A, 51 % des vendeurs viennent de la ville avec 64 % des marchandises ; à souk B, 39 % et 58 % respectivement. Il apparaît à première vue que la fonction économique principale de ces souks actuellement est

(18) Evidemment, on ne peut pas généraliser les données des deux souks au pays entier, mais je veux faire remarquer que ces deux souks ont été choisis pour mes recherches parce qu'ils se trouvent dans deux milieux économiques distincts — l'un est dans une région où la majorité de la population vit de l'agriculture et de l'élevage, et l'autre est dans une région d'économie mixte (comprenant une petite ville de caractère urbain et un grand arrière-pays campagnard). Ces milieux sont assez représentatifs de la plupart des régions du Maroc. En plus, ces deux souks sont assez loin d'une grande ville (70 kms) comme beaucoup d'autres souks ruraux marocains. En analysant les divers tableaux et données, ce qui est frappant c'est que les souks se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent l'un de l'autre. Ainsi, bien qu'il faille toujours tenir compte du fait que les données ici ne sont tirées que de deux souks, ces découvertes peuvent indiquer des tendances générales d'autres souks dans des milieux semblables. En plus, il existe des études de Troin (citées plus haut) sur d'autres régions qui suggèrent que ces données ne sont pas uniques aux deux souks étudiés.



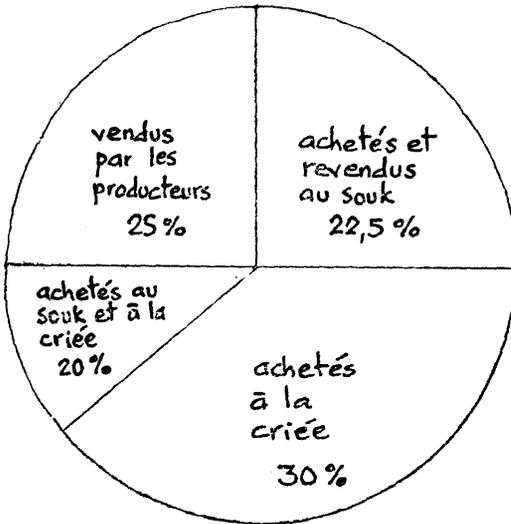
Souk A
408 étalages

 marchandises et produits achetés en ville
 vendeurs habitant la ville.



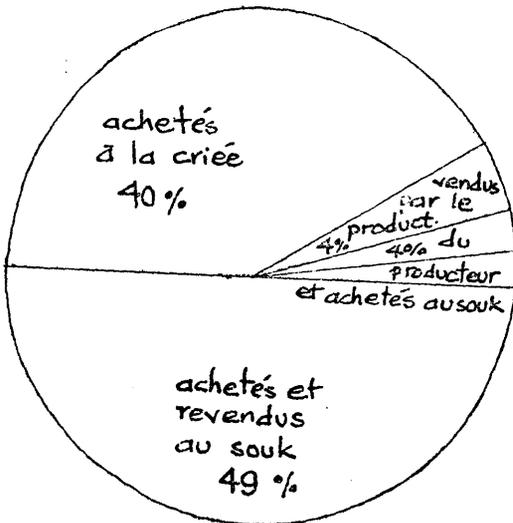
Souk B
899 étalages

FIG. 1. — Répartition du souk en catégories de denrées vendues (en %)



souk A

- étalages : 40
- échantillon : 40



souk B

- étalages : 180
- échantillon : 90

NB. chiffres recueillis en novembre-décembre 1973

FIG. 2. — Provenances des légumes en vente au souk (%)

aussi bien fournir un marché pour les denrées urbaines, que de donner un revenu aux chômeurs ⁽¹⁹⁾.

Il est vrai que les souks ruraux hebdomadaires jouent un rôle important en fournissant les denrées actuellement essentielles aux campagnards sans les obliger à faire un long voyage pour les obtenir. Il est vrai aussi que le rythme hebdomadaire est vital, étant donné qu'il y a des régions où la population dispersée et sans grands moyens ne justifie pas l'installation d'échoppes permanentes et ce n'est que par un tel système de cercles soukiers que les marchands peuvent gagner leur vie et en même temps fournir ces produits nécessaires aux paysans. Cependant, ce qu'on constate actuellement aux souks c'est une augmentation des besoins campagnards en denrées originaires des villes et une baisse des moyens de gagner de l'argent pour les obtenir. C'est ce que je vais démontrer dans la partie suivante.

J'y traite de la fonction économique actuelle des souks, et je vais examiner les moyens classiques par lesquels les paysans gagnent de l'argent au souk pour voir quel est leur degré de réussite. Il y a cinq genres de produits que les paysans écoulent aux souks pour faire leurs achats : des légumes, du bétail, des objets d'artisanat, des produits de basse-cour, et des céréales. Pourtant, l'amélioration des moyens de transport et des voies de communication fait penser que tous ces surplus campagnards sont actuellement sérieusement concurrencés au souk.

Légumes : En regardant la Figure 2, nous voyons que le pourcentage des légumes achetés dans un marché de gros est de 41 % au souk B et de 31 % au souk A. En questionnant les vendeurs des deux souks ils m'ont dit qu'ils achètent aux marchés de gros en ville parce que les légumes y sont moins chers, d'une plus grande variété et de meilleure qualité que les légumes de la région. Ceci est probablement vrai, parce que les légumes vendus à la criée viennent pour la grande majorité des anciennes grandes propriétés de la colonisation où on utilise des moyens mécanisés pour les cultiver. A cause des grandes étendues disponibles, des moyens mécanisés pour les cultiver, et du fait qu'un certain pourcentage est exporté à très bon prix, ces propriétaires peuvent vendre le reste, rejeté au triage, à bon marché à la criée. Tout cela apparaît raisonnable et logique, mais quelles en sont les conséquences pour les paysans de la région ? Ils n'ont que

(19) Il faut noter que les pourcentages donnés pour la résidence sont un peu trompeurs, surtout pour le souk B parce qu'un nombre important des résidents ne sont pas nés dans la région.

deux alternatives — l'une est pratiquée au souk B et l'autre au souk A (voir Figure 2). Comme nous le voyons, au souk B, la plupart des paysans ne vendent pas eux-mêmes mais ils vendent leurs légumes aux détaillants à des prix de gros, très bas. Ils sont obligés d'accepter des prix parce qu'à ce souk il n'y a que peu d'endroits de commerce occasionnel où le paysan peut se hasarder à vendre au détail. Les détaillants locaux qui n'ont pas les moyens d'aller faire des achats au marché à la criée (la majorité quand on se rend compte du fait que 34,5 % des vendeurs viennent d'une grande ville — voir Figure 3 — et que 40 % des légumes y sont achetés), sont obligés de se mettre en concurrence avec les marchandises moins chères achetées en ville.

Dans le deuxième cas, représenté par souk A, la plupart des paysans ont accepté l'autre choix, qui était de se mettre en concurrence avec les détaillants qui se sont munis de leurs marchandises en ville. Ce choix est possible à ce petit souk tribal, parce qu'il semble ne pas y avoir de limite du nombre possible de vendeurs. Mais les résultats de ce dernier cas paraissent similaires au premier cas. Pourquoi? Non seulement parce que les détaillants ont la possibilité de vendre à bon marché (ayant acheté moins cher) mais aussi parce qu'ils peuvent faire crédit à leurs clients. Alors, en choisissant cette deuxième alternative le paysan se met en concurrence non seulement avec les détaillants qui vendent aux prix bas et font crédit, mais aussi avec les autres paysans. Au lieu de se mettre d'accord pour maintenir un prix au moins aussi élevé que celui des détaillants, par peur de ne rien vendre, les paysans font tomber leurs prix plus bas l'un que l'autre afin de garantir les rentrées d'argent nécessaires pour faire leurs commissions au souk.

✧ *Bétail* : La vente du bétail est une autre source de revenu pour les campagnards au souk. Cependant, on peut supposer que ce n'est pas une source assez régulière pour être très importante pour la vie campagnarde si l'on considère que le paysan ne vend que rarement les animaux, préférant les conserver pour les cas d'urgence. C'est-à-dire qu'on ne voit pas de paysans qui vendent leurs troupeaux pour faire leurs achats hebdomadaires. Néanmoins, il arrive de temps en temps qu'ils les vendent pour une certaine raison importante, ou bien qu'ils vendent les petits au printemps quand leurs réserves de céréales sont épuisées. Mais on trouve qu'en ce domaine aussi le paysan est sérieusement concurrencé au souk. Avec les facilités de transport d'aujourd'hui, il existe une classe de *souakka-s* spécialistes en bétail qui vont aux souks renommés pour leur bétail, pour les acheter et les conduire aux autres souks où ils les revendent. Deux conséquences découlent de ce fait : premièrement, le paysan local ; sans moyens pour

transporter son bœuf ou son mouton à un autre souk plus grand mais plus éloigné, doit proposer un prix pour son animal à vendre qui est en concurrence avec le prix des animaux souvent d'une meilleure qualité qui sont originaires d'autres régions. Deuxièmement, les locaux qui veulent en acheter sont concurrencés souvent par les non-locaux, surtout les bouchers citadins qui viennent aux souks pour acheter la viande à un prix moins cher qu'en ville. Ceux-ci ont les moyens d'offrir des prix supérieurs à ceux des campagnards et aboutissent en général à hausser les prix du bétail, en même temps qu'ils achètent peut-être des animaux venus d'un autre endroit (la meilleure qualité) et ils laissent se vendre les animaux locaux à bas prix.

Objets d'Artisanat : Une troisième source de revenus au souk était la vente des objets d'artisanat. Il faut admettre qu'aujourd'hui ces métiers ont presque disparu dans les souks ruraux, sauf dans les souks qui attirent les touristes étrangers. Au souk typique de la campagne on voit très peu de produits d'artisanat en vente — quelques paniers, des *schwaris* (sacoche de selle), une dizaine des *flejs* (toile de tente), des nattes⁽²⁰⁾. Les données du Tableau 1 éclairent ce manque en montrant la différence de prix entre des choses équivalentes mais manufacturées. On peut supposer que les campagnards pour la plupart préfèrent acheter des choses manufacturées qui sont moins chères, plus convenables, ou bien plus durables que les objets d'artisanat.

Produits de basse-cour : Il existe encore un marché assez intéressant au souk pour les produits de basse-cour. Toutes les semaines il est possible de voir beaucoup de paysannes en train de vendre leurs poulets et dindes, des œufs et du *smen* (beurre rance). Pourtant, il faut noter le fait important que la plupart des acheteurs de ces produits sont les *mousbibba-s* (revendeurs), qui habitent les grandes villes et qui rapportent ces denrées aux villes. A cause de cela, les paysannes préfèrent vendre tous leurs produits aux acheteurs en gros, ce qui effectivement hausse le prix de détail pour le pauvre campagnard qui n'a pas de poulets ni d'animaux et qui doit acheter du *smen* ou des œufs au souk.

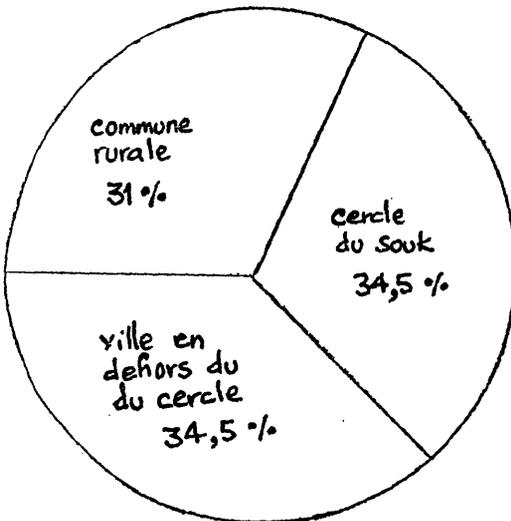
Céréales : finalement, il reste la vente des céréales comme moyen campagnard d'obtenir de l'argent. Mais ici, c'est la fluctuation saisonnière elle-même qui réagit contre le paysan. Comme il est mentionné ci-dessus, les souks participent actuellement à l'administration cen-

(20) En regardant la Figure 1, il faut noter que les couvertures, les djellabas et les poteries en vente ne viennent pas généralement de la région.



Souk A

- vendeurs : 40
- échantillon : 40



Souk B

- vendeurs : 180
- échantillon : 101
(stratifié par type de produit vendu et par taille de l'étalage)

NB. données collectées en avril-juin 1973

FIG. 3 — Résidences des vendeurs de légumes (%)

TABLEAU 1
Comparaison des Prix de Denrées Modernes
et Produits Traditionnels

SOUK A

Traditionnels	Prix en DH	Modernes	Prix en DH
L'huile d'olive (litre)	6,00 DH	L'huile de table (1)	2,75 DH
non-existant		Bassine en plastique	2,50 »
Panier de paille	3-350 »	Sachet en plastique	0,50 »
non-existant		Seau en Métal	5,00 »
Babouches (fab. à la main)	10,00 »	Babouches (fab. à la machine)	6,00 »
non-existant		Sandales en plastique	3,00 »
Couverture de laine	30,00 »	Couverture (fab. à la machine)	12,50 »
non-existant		Plateau d'aluminium	6,50 »
» »		Plateau d'émail	7,50 »
» »		Tapis en coton (5m2)	
Natte Zemmouri Brodée (5m2)	40,00 »	non-existant	100,00 »

SOUK B

Traditionnels	Prix en DH	Modernes	Prix en DH
Chaudron en poterie	0,50 DH	Chaudron en métal	1,25 DH
	1,00 »		2,00 »
Schwari en paille	12,50 »	Sacoche de selle en fil métallique	2,00 »
non-existant		Sacoche à l'eau en caoutchouc	2,00 »
Panier en paille	3,00 »	Panier en plastique	3,50 »
Selles	6,00 »	non-existant	
Natte en paille (5m2)	14,00 »	non-existant	
Beurre	10,00 »	non-existant	
	12,00 »		
Djellabah en laine	150,00 »	Djellabah (fab. à la machine)	90,00 »
Tapis en laine (5m2)	300,00 »	Tapis en coton (5m2)	100,00 »
Plateau en cuivre	15,00 »	Plateau d'aluminium	6,50 »
Service à thé	70,00 »	Service à thé d'émail	3,50 »

(21) La non-existence de certains objets d'artisanat chers indique une différence de pouvoir d'achat dans les deux souks.

SOUK A

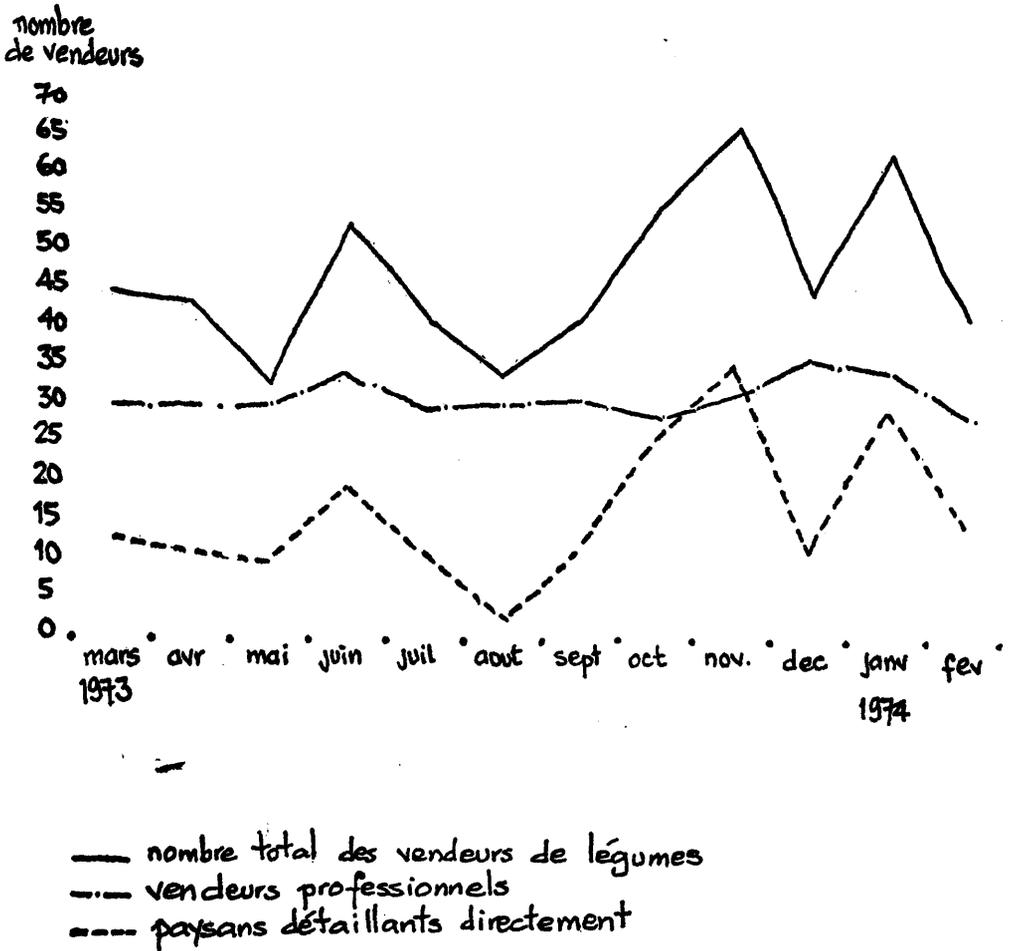


FIG. 4. — Variation du nombre de vendeurs de légumes moyen par mois 1973-74

trale. Une des fonctions importantes qu'ils remplissent est de faire payer les dettes contractées par les paysans au cours de l'année. Pour faciliter ces paiements on entend annoncer au souk au temps de la moisson que la semaine prochaine tel ou tel personnage de telle ou telle institution va se rendre au souk pour opérer les rentrées de fonds qui sont dues à cette époque-là. A cause de ce facteur, certains paysans sont obligés de vendre leurs récoltes au cours d'une saison où le prix est très bas, pour payer leurs dettes, au lieu d'en mettre une partie en réserve pour la vendre plus tard, au temps, par exemple, de *mazouzi* (deuxième semence), quand les prix sont en hausse. Par exemple, au souk A en été 1973 le blé dur s'est vendu à 10 - 12 DH la mesure (*abra*), en novembre, il s'est vendu à 14,40 DH l'*abra*, et au moment du *mazouzi* (fin janvier 1974) le prix était de 20,00 DH la mesure. En outre, le système d'endettement a pour conséquence que le paysan est contraint de vendre son surplus en été pour payer ses dettes ; il se voit parfois dans l'obligation d'acheter les céréales pour la famille à un prix plus élevé à partir du printemps en attendant la nouvelle moisson.

En tenant compte de toutes ces données, on constate que les deux souks ruraux étudiés ne sont pas vraiment en équilibre avec la situation actuelle économique du pays. Traditionnellement, leur rôle économique était d'équilibrer les régions en y distribuant des denrées éparses et l'argent. Cependant, aujourd'hui, il apparaît que le souk est un lieu où le paysan dépense plus d'argent qu'il ne peut y gagner. De plus, il faut rappeler qu'un important contingent de vendeurs et détaillants au souk ne résident pas dans la région (voir figure 1 et 3) et donc que ce qu'ils gagnent sur place sera dépensé ailleurs.

En se souvenant du grand nombre de détaillants au souk, on peut cependant dire qu'une fonction économique assez importante des souks actuellement est de donner une source de travail aux gens sans autre moyen de gagner leur vie. Cette fonction non plus n'est pas très bien équilibrée avec le système parce qu'elle semble encourager une forme d'involution⁽²²⁾. Il paraît que la perception des taxes de souk est maintenant le soutien principal du budget d'une commune rurale⁽²³⁾. La méthode même de lever ces taxes paraît encourager l'augmentation du nombre des détaillants, parce que la taxe est levée par tête, sur chaque vendeur et n'a pas de rapport avec les revenus. Donc.

(22) Pour une explication de ce terme, voir C. GEERTZ, *Agricultural Invololution*.

(23) D. ASHFORD, 1967 : 41.

l'argent qui revient à la commune rurale dépend étroitement du nombre de vendeurs au souk et non pas de leurs bénéficiaires. Un tel système mène à la multiplication des vendeurs qu'on voit au souk. Par ailleurs, dans cette multiplication de détaillants exerçant la même activité se manifeste encore une fois la concurrence que nous avons vue pour les paysans qui vendent eux-mêmes leurs légumes. Ayant, par exemple 45 marchands de tissus, comme à Souk B, il est certainement possible de maintenir les prix assez bas, mais d'un autre côté, il est presque impossible pour aucun de ces marchands de gagner sa vie dans un seul souk. Comme la clientèle d'un souk est plus ou moins stable, il semble préjudiciable économiquement d'avoir un accroissement toujours possible du nombre des détaillants capables de la servir ⁽²⁴⁾. Un exemple peut clarifier cette idée. Comme il est indiqué à la Figure 4, au souk A le nombre de vendeurs de légumes semble augmenter et diminuer avec les saisons et en fonction des cultures et de la quantité de travail du paysan. Mais dans tous les cas le nombre des acheteurs reste approximativement le même. Donc, plus le nombre des vendeurs augmente, plus la quantité, et peut-être le prix, des légumes vendus diminue. Il résulte de cela que même si actuellement le souk joue un rôle très important en donnant une source de travail aux ruraux, cette fonction est vraiment une déformation qui encourage une involution économique et qui augmente le nombre de parasites à nourrir par les paysans dépourvus de moyens financiers.

En résumé, il apparaît qu'un changement important des fonctions des souks hebdomadaires ruraux a eu lieu et qu'on ne peut plus tellement se référer à ce que disent bon nombre d'articles sur les souks. Il est évident que ces deux souks ruraux marocains ne sont plus des souks traditionnels sauf dans leur forme ; leur fond est vraiment moderne et représente une économie monétaire, de capitalisme et de laissez-faire. Ces souks d'aujourd'hui ne restent plus un moyen d'équilibre d'une économie d'auto-subsistance, mais semblent présenter actuellement une sorte de déséquilibre dans lequel ils essaient de fonctionner pour écouler les produits citadins vers la campagne et l'argent de la campagne vers les villes. Très peu de produits ruraux semblent s'écouler vers les villes et très peu d'argent citadin va vers la campagne ⁽²⁵⁾.

Le sujet de cet article a été le changement des fonctions des souks ruraux marocains et il est hors de notre compétence dans cet

(24) La plupart des détaillants ayant leurs clients favorisés à qui ils accordent du crédit, la multiplication des détaillants accroît l'usage du crédit.

(25) Les produits alimentaires qui fournissent les villes viennent des grandes propriétés, comme nous l'avons dit plus tôt.

essai de proposer des suggestions. Néanmoins, ayant opéré un examen, il nous paraît juste de conclure cet essai avec quelques remarques qui pourraient, à notre avis, contribuer à la connaissance de cette situation. Un but principal de tous les pays en voie de développement est de généraliser l'économie monétaire par l'extension de leur marché intérieur. Ceci est bien compréhensible, mais il faut en même temps protéger ce marché intérieur. Le déséquilibre actuel constaté à propos des deux souks étudiés touche la sécurité économique des campagnards parce que les moyens traditionnels financiers se sont affaiblis puisque ce n'est qu'au souk même qu'on peut généralement récupérer ses pertes en devenant petit détaillant soi-même. Mais comme il l'a été démontré ci-dessus, ceci peut conduire à une certaine involution économique. Le problème maintenant est que le système soukier est devenu un système trop étroit ; il doit y avoir d'autres moyens d'emploi pour les campagnards. Il y a des planificateurs qualifiés pour trouver des solutions concrètes (voir Belal, et autres). Il faudrait sans aucun doute rectifier ce déséquilibre par des moyens qui assureraient aux produits ruraux un marché garanti et que soient accrues d'autres formes valables d'emploi rural ⁽²⁶⁾.

(26) Cette étude a été rédigée directement en langue française. L'auteur tient à remercier Françoise et Mekki Bentahar qui ont lu le texte original et qui ont fait beaucoup de suggestions valables pour l'amélioration du style.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, André (1952) — « Etude économique et sociologique d'un souq du Haut Atlas occidental: Imi-n-Tanout » (tirage à part): Actes du IVème Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques, Vienne: 9-16.
- AGOURRAM Abdel-Jalil et BELAL Abdel-Aziz — « La Politique Agricole dans une économie 'dualiste' », *Bulletin Economique et Social*, 122: 1-37.
- ASHFORD Douglas (1967) — *National Development and Local Reform: Political Participation in Morocco, Tunisia and Pakistan*. Princeton University Press.
- AYACHE Germain (1958) — « Aspects de la Crise Financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860 », *Revue Historique*. CCXX.
- BELAL Abdel-Aziz (1968) — *L'investissement au Maroc (1912-1964) et ses enseignements en matière de développement économique*, Paris: Mouton.
- BENET Francisco (1957) — « Explosive Markets: The Berber Highlands » dans *Trade and Market in the Early Empires*, K. Polanyi, C. Arensberg, H.W Pearson (eds), Glencow: Free Press.
- BERQUE, J., et COULEAU, J. — (1945) — « Vers la modernisation du fellah marocain », *Bulletin Economique et Social du Maroc*, Vol VII, N° 26.
- BRIGNON J., AMINE Abdelaziz, BOUTALEB Brahim et al (1967) — *Histoire du Maroc*. Paris: Hatier.
- COULEAU Julien (1968) — *La Paysannerie Marocaine*, Paris: Centre National de la Recherche Scientifique.
- FOGG Walter — « Seasonal Change at a Moroccan Tribal Market », *Geography*. 25: 135-139.
 1932 — « The Suq: A Study in the Human Geography of Morocco », *Geography*. 17: 257-267.
 1935 — « Villages and Suqs in the High Atlas Mountains of Morocco », *Scottish Geographical Magazine*. 51: 144-151.
 1939 — « The Importance of Tribal Markets in the Commercial Life of the Countryside of North-West Morocco », *Africa*, 12: 444-449.
 1940 — « A Moroccan Tribal Shrine and its Relation to a Nearby Tribal Market » *Man*, 123-124: 100-104.
- FOGG Walter (1941) — « Changes in the Lay-out, Characteristics and Function of a Moroccan Tribal Market, Consequent on European Control », *Man*, 7^o: 104-108.
 1942 — « The Organization of a Moroccan Tribal Market », *American Anthropologist*, 44: 47-61.
- GEERTZ Clifford (1963) — *Agricultural Involution, the Processes of Ecological Change in Indonesia*, Berkeley: University of Calif. Press.
- HENNETON C. (1965) — « Exemples d'interventions étatiques dans l'évolution de l'aménagement rural au Maroc » *Revue de Géographie du Maroc*, 8: 149-153.
- LESNE M. (1958) — *Evolution d'un groupement berbère: Les Zemmour*, thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Paris.

- MIEGE Jean Louis (1953) — « Les origines du développement de Casablanca au XIVème siècle » *Hesperis*, XL: 199-227.
- 1956a — « Origine et développement de la consommation du thé au Maroc » *Bulletin Economique et Social du Maroc*, XX, 71: 377-399.
- 1956b — « Une enquête sur le Maroc agricole en 1867 » *Bulletin Economique et Social du Maroc*, Vol XX, 70:243-49.
- MIKESSELL Marvin (1958) — « The Role of Tribal Markets in Morocco: Examples from the Northern Zone », *Geographical Review* 48: 494-511.
- NACIRI M. (1969) — Conditions climatiques, récoltes céréalières et situation des campagnes traditionnelles du Maroc « *Revue de Géographie du Maroc*, 16: 35-69.
- PASCON P., BENTAHAR M. (1969) — « Ce que disent 296 jeunes ruraux », *Bulletin Economique et Social du Maroc*, 112-113: 1-145.
- PONASIK D.S. (1974) — « The System of Administered Trade as A Defense Mechanism in Pre-Protectorate Morocco » *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 5, N° 5 (à paraître).
- SILVERMAN S. (1959) — « Some Cultural Correlates of the Cyclical Market », *Intermediate Societies, Social Mobility and Communication*, Verne F. Ray (ed) Proceedings of the 1959 Annual. Spring Meeting of the American Ethnological Society.
- TROIN, J.F. (1963) — « Observations sur les souks de la région d'Azrou et de Khénifra », *Revue de Géographie du Maroc*, N° 3-4: 109-120.
- 1965a — « Marchés ruraux et influences urbaines dans l'arrière-pays de Rabat », *Revue de Géographie du Maroc*, N° 7:71-75.
- 1965b — « Une Nouvelle génération de centres ruraux au Maroc: les agglomérations commerciales », *Revue de Géographie du Maroc*, N° 8: 109-132.
- 1968a — « Structures et Rayonnements Commerciaux des petites Villes Marocaines » *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, Dec: 243-262.
- 1968b — « Les Souks du Sebou », *Projet Sebou*, Economie II, Fasc. 4.
- VILLENEUVE Michel (1971) — *La situation de l'agriculture et Son Avenir dans l'économie marocaine*, Paris: Librairie générale de Droit et de Jurisprudence.
- VINOGRADOV A. et Waterbury J. (1971) — « Situations of Contested Legitimacy in Morocco: An Alternative Framework », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 13, N° 1.